

La chaleureuse place de la Mairie inaugurée

On dirait le Sud... à Luzinay. Le village avait des airs d'arrière-pays niçois hier. Il n'y avait pas que le soleil qui donnait cette impression mais bien cette place de la Mairie qui était inaugurée. Avec sa mairie de couleur ocre installée dans une maison forte du XVI^e siècle, les façades colorées tout autour, les espaces verts et fleuris, le banc ondulé façon Gaudi, il y avait un petit quelque chose qui fleurait le Sud. Le réaménagement de la place est « une réussite » pour le maire, Christophe Charles : « Le projet a privilégié l'espace du piéton sans exclure totalement la voiture, qui reste un élément important pour la vie quotidienne des commerces. »

Pour 138 000 €, la municipalité a organisé le station-

nement, repensé l'espace vert, créé un espace de détente ombragé avec des bancs, maintenu un espace en revêtement stabilisé pour permettre l'installation du marché le mardi, la fabrication du banc ondulant, l'installation d'une fontaine fleurie et la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Les nombreux élus présents comme le sénateur Michel Savin ou la députée Caroline Abadie ont loué « ce lieu chaleureux », propice aux échanges et à la fête.

Christophe Charles, heureux d'avoir réhabilité « le patrimoine architectural » souhaite que la place soit intégrée à un programme de visite de l'office de tourisme de Vienne et du pays viennois.

Édith RIVOIRE



138 000 € ont été nécessaires pour le réaménagement de la place de la Mairie.



Le banc ondulant, à la façon de l'architecte catalan Gaudi.



Seize caméras de vidéoprotection

Autre réalisation qui était à l'honneur hier, la vidéoprotection. Le maire Christophe Charles résume : « Seize caméras sont installées et mises en service sur dix points précis : entrées du village et points sensibles, ainsi que dans deux autres quartiers à Illins et au Plan. » Un nombre important pour une commune de 2 300 habitants. La municipalité justifie ce choix : « Nous trouvons anormal qu'il y ait autant de cambriolages dans notre village. »

La vidéoprotection complète l'opération "habitants vigilants" où les habitants sont sollicités pour signaler « tout mouvement suspect ». « Nous adop-



Deux caméras sont installées à l'entrée de la place.

tons ainsi une forme de tolérance zéro. » Laissant la parole au chef d'entreprise et ancien président de la CCI lyonnaise Guy Mathiolon, patron de Serfim qui a installé le système de vidéoprotection. Coût de l'installation : 136 000 €.